



## **Projet européen Urbact Urb-en Pact**

---

## **Les acteurs du territoire de la Métropole Rouen Normandie se mobilisent.**

La Métropole Rouen Normandie a été retenue en juin 2019, pour un projet européen Urbact. Il s'agit d'un réseau de 8 villes européennes engagées dans une démarche neutralité carbone à horizon 2050. Le partenariat « Urb-en Pact », mené par Clermont Auvergne Métropole, rassemble 7 villes en plus de la Métropole Rouen Normandie : Galati (Roumanie), Bialystok (Pologne), Alto Minho (Portugal), Palma (Italie), Elefsina (Grèce), et Tampere (Finlande).

En France, l'objectif de neutralité carbone en 2050 est inscrit dans la loi depuis le 26 septembre 2019. Pour autant, l'atteindre constitue un véritable challenge pour tous les territoires. Sur notre territoire, le Plan Climat Air Energie et la démarche « COP 21 » nous donne une petite longueur d'avance : un plan d'actions opérationnelles pour les prochaines années et la mobilisation des acteurs de la société civile sur la transition écologique.

Grâce au soutien du programme Urbact, les 8 partenaires vont pouvoir travailler ensemble pour définir des plans d'action locaux afin d'atteindre leur objectif de devenir des territoires neutres du point de vue de l'énergie. A travers ce réseau, nous pourrons développer des propositions d'actions concrètes en lien avec notre démarche « COP 21 » : diminution de 50% de la consommation d'énergie et consommation énergétique issue à 100% de sources renouvelables.

La phase 1 du partenariat Urbact permettant à chacun des acteurs de se connaître, de préciser leur projet propre et de définir les contours de leur projet collectif s'est achevée en mars dernier. Le réseau a été retenu en mai par la Commission européenne pour la phase 2 : cette phase d'une durée de deux ans, consiste en la définition et la mise en œuvre des plans d'actions.

Le programme Urbact finance à hauteur de 70% les frais liés au fonctionnement du réseau.

